

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_30/06/10

Séance du 30 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le trente juin à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 26 Juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot, Gilles Colliard, Stéphane Vesin, Edouard Betemps.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Sylvie Trincaz

Procuration : Sylvie Trincaz à Marion Pivot

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

5. Institutions et vie politique - 5.7. Intercommunalité

Convention de partenariat pour la commercialisation de prestations et d'activités avec l'OTPEVA

Vu les délibérations du conseil municipal n° D2026_26/05/13 du 26 mai 2026 et D2026_30/06/19 de ce jour relatives à la fixation de la participation financière des participants aux animations proposées par la commune (Ateliers Nature-peinture, Customize ton tee-shirt, Si Bernex m'était conté, initiation à la pêche),

Considérant qu'il convient de passer une convention avec l'Office de Tourisme Pays d'Evian Vallée d'Abondance afin de déterminer les conditions de partenariat dans le cadre de la commercialisation de ces activités,

Vu le projet de convention de partenariat qui demeurera annexé à la présente délibération,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour la commercialisation desdites activités avec l'Office de Tourisme Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Pierre André Jacquier

Jean-Yves Guegan

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le

Mise en ligne sur le site internet de la commune le

02/07/2026

02/07/2026

